

Braccio, Nadia

De: Joanie Lajoie <direction@servicebudgetaire.com>
Envoyé: 5 janvier 2026 12:06
À: Greffe
Objet: Lettres d'appuie
Pièces jointes: APPUIE ÉLECTRONIQUE Lettre_1,40\$_citoyen (3).pdf; lettre appuie SBLSJE.pdf; Lettre d'appui SB LA Baie.pdf; lettre signée sblsje.pdf; Lettres SB La Baie_.pdf

Avertissement: Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux. Attention aux hyperliens et aux pièces jointes. En cas de doute communiquez avec les Services informatiques.

Par la présente, le Service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est souhaite porter à votre attention quelques éléments qui nous semblent importants à considérer dans le cadre de l'actuelle cause tarifaire.

Nos remarques concernent la volonté du Distributeur d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier envoyée par la poste (R-4307-2025, volet 1). Compte tenu du caractère injuste et inéquitable de cette demande qui désavantage particulièrement les ménages vulnérables et à faible revenu et des impacts négatifs pour ces personnes d'un tel changement, nous recommandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec. Face à l'augmentation des inégalités sociales, il est important de protéger les ménages vulnérables pour qui la facture d'électricité est déjà trop chère.

Vous trouverez en pièce jointe des lettres signées par des citoyens et citoyennes et d'autres signées par des organismes qui souhaitent manifester leur désaccord avec la demande du Distributeur.



Joanie Lajoie,
Directrice générale

☎ 418 668-2148 poste 1

✉ direction@servicebudgetaire.com

📍 415 rue Collard Ouest, Alma

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec

Appuie électronique :

1. Bouchard Linda, chatonlin1@hotmail.com, Trois-Rivières, 7 Décembre 2025
2. Isabelle Mongrain, mongrainisabelle@hotmail.com, St-Boniface, 29 Novembre 2025
3. Denise Buist, buistdenise@gmail.com, Shawinigan, 29 Novembre 2025
4. Lucie St Louis, stlouis.lucie@hotmail.com, 29 Novembre 2025
5. Maryse Landry, Landrymaryse@hotmail.com, St-Bruno au Lac-St-Jean-Est, 26 Novembre 2025

6. Laila Ferris, Lailaf@live.ca, Saguenay, 20 Novembre 2025
7. Catherine Côté, Ktrinette@hotmail.com, Alma, 19 novembre 2025
8. Karine Brisson, karineb2011@gmail.com, Alma, 19 Novembre 2025,

Organisme en appuie :

La Cité des Mots, Shawinigan, Isabelle Mongrain, citedmots@hotmail.com



Alma, 12 décembre 2025

Bonjour,

Le service budgétaire LSJE est un organisme de défense des droits des consommateurs dont la mission est d'aider les gens à prévenir ou résoudre des difficultés reliées à la pauvreté et/ou l'endettement tout en favorisant des prises de conscience permettant d'accroître leur capacité d'analyse sociale.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40\$ par mois ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.
Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Directrice générale
Service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est
415 rue collard, G8B 1N1



La Baie, le 16 décembre 2025

Bonjour,

Le Service budgétaire populaire de La Baie et du Bas-Saguenay est un organisme de défense collective des droits dont la mission est d'accueillir et accompagner toutes clientèles, afin d'offrir des services socio-économiques pertinents et adaptés à la diversité des besoins.

De nombreux ménages que nous accompagnons chaque année ont des difficultés avec le numérique. **Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.**

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes ont des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Les personnes qui fréquentent notre organisme vivent déjà beaucoup de stress quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40\$ par mois ?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement. Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Cordialement,

Véronique Lapointe
Directrice générale
direction@servicebudgetairelabaie.onmicrosoft.com

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Nicole Bolduc*

Signature : *Nicole Bolduc*

Ville : *Lamarche*

Date : *15-12-2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.


Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom: Julie Maltais

Signature: 

Ville: Alma

Date: 15 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Roxanne Harvey

Signature : Roxanne Harvey

Ville : Alma

Date : 15 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Julie Morin

Signature : Julie Morin

Ville : Alma

Date : 15-12-2025 .

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Mireille Laforge*

Signature : *Mireille Laforge*

Ville : *Alma*

Date : *31 Dec 2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom: Marjorie Côté

Signature: Marjorie Côté

Ville: Ahmeu

Date: 15 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Liliana Calderon*

Signature : *[Signature]*

Ville : *Alma.*

Date : *15 décembre 2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Véronique Desmarais-Dumais*

Signature : *Véronique Desmarais-Dumais*

Ville : *Sorquière*

Date : *15/12/2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Lucas Claveau

Signature : Lucas Claveau

Ville : Alma

Date : 27 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Joanie Lajoie

Signature : Joann Lajoie

Ville : Alma

Date : 15 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Veronique Lapointe*

Signature : *Veronique Lapointe*

Ville : *La Baie*

Date : *16-12-25*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Christine Dahl

Signature : 

Ville : La Baie

Date : 16 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

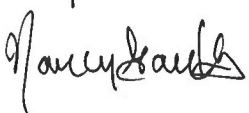
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Nancy Gauthier

Signature : 

Ville : LaBaie

Date : 3 dec 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

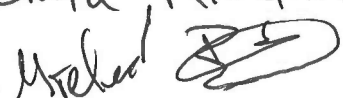
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Michelle Rivierin

Signature : 

Ville : La Basie

Date : 3 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *DORIS MINIER*

Signature : *Doris Minier*

Ville : *La Baie*

Date : *3 déc. 2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Bernard Venant*

Signature :

Ville : *St Basile*

Date : *2 dec. 2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Jocelyne Simard*

Signature : *Jocelyne Simard*

Ville : *La Baie*

Date : *02/12/2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom: *Sylvie MORIN*

Signature: *Sylvie Morin*

Ville: *La Baie*

Date: *3 décembre 2025.*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Bianca Bergeron*

Signature : *Bianca Bergeron*

Ville : *La Baie*

Date : *2 Décembre 2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.


Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Jules Simard

Signature : Jules 

Ville : La Baie

Date : 29 novembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom: Julie Villeneuve

Signature: Julie Villeneuve

Ville: La Baie

Date: 02 Décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Emilie Boivin

Signature : Emilie Boivin

Ville : La Baie

Date : 07 déc. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : SUZANNE GIRARD

Signature : Suzanne Girard

Ville : Le Bourget

Date : 2 déc. 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Natalie Gallagher*

Signature : 

Ville : *La Baie*

Date : *3 déc. 2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.


Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : ERIC TREMBLAY

Signature : 

Ville : Chicoutimi, QC

Date : 4 dec 25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom :

Jeanne Gagne

Signature :

Jeanne Gagne

Ville :

La Baie

Date :

4/DEC 2024

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Clairé Côté*

Signature : *Clairé Côté*

Ville : *Le Pas*

Date : *8 décembre 2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Audrey Boivin

Signature : 

Ville : La Baie

Date : 8 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : *Mathalie Boulianne*

Signature : *Mathalie Boulianne*

Ville : *La Baie*

Date : *9 déc. 2025*

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.


Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.


Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : 

Signature :

Ville : 

Date : 

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom :

Martine Seguin

Signature :

Martine Seguin

Ville :

La-Baie

Date :

8 déc . 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

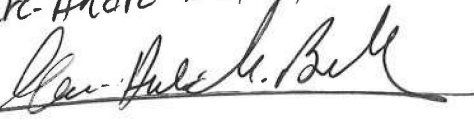
Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Marc-André Bellefleur

Signature : 

Ville : La Baie

Date : 10/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : MANON NORMAND

Signature : Manon Normand

Ville : SAQUEWAY Rivière Éternité

Date : 8/12/25

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes !

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom : Frédérique Boily

Signature :

Ville : Lebel

Date : 8 décembre 2025

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40\$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. Je rencontre des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça !

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes ! On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40\$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Nom:

Lise Simard LISE SIMARD

Signature:

Lise Simard

Ville:

ST-FELIX-D'OLIS

Date:

4 déc 2025